



**Rassemblement ce matin devant le Rectorat
à l'appel du SNUipp-FSU !**



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°50

Sommaire : Midis, Carte scolaire, Salaires, Congés de formation, Temps partiel et reprise 100%, Loi Blanquer, Evas CP, Lettre ouverte, Stage néo, Ecoles européennes, Fusion, Réunions syndicales, Retraites



Les déjeuners du SNUipp-FSU 06

Le SNUipp-FSU 06 vient à votre rencontre dans votre école à l'occasion de la pause méridienne : contactez-nous au plus vite !

Rien n'est tabou : tous les sujets sont pertinents !

Comment organiser un déjeuner du SNUipp ?

Lire ici



Carte scolaire : le SNUipp-FSU obtient lors du CTSD des avancées notables !

8 nouvelles ouvertures de classes, ouverture d'un poste d'ERH,
2 annulations de fermeture, 1 levée de blocage.

Voir les mesures ici

Le SNUipp-FSU avait appelé à un rassemblement ce matin devant le Rectorat de NICE pour peser sur les discussions prévues lors du CTSD de ce jour, en présence de l'IA.

Nous remercions les enseignant-es, parents, élu-es présents ce matin dès 8 h30, venus défendre, à nos côtés, l'Ecole publique.

Lors de la réunion présidée par le DASEN, le SNUipp-FSU a défendu avec pugnacité toutes les situations signalées par les collègues.

En amont de ce CTSD le SNUipp-FSU avait envoyé une contribution à l'IA. Beaucoup de nos propositions ont été retenues.

Concernant l'ASH :

Nous avons également protesté contre la fermeture des 8 postes G : la vacance de ces postes est aussi due au manque de départs en formation CAPPEI accordés par l'IA et que nous avons à nouveau dénoncé.

Nous avons demandé qu'au moins 2 de ces supports soient utilisés pour créer 2 postes de RASED « ex option E » (aide à dominante pédagogique) car les besoins sont réels.

A ce jour refus de l'IA mais nous relancerons les débats en Juin et en septembre si besoin.

De même refus de l'IA, malgré nos demandes, de créer un poste supplémentaire sur l'Hôpital Lenval malgré les besoins recensés.

Demande de création d'une ULIS école sur la circo de Menton : refus à ce jour, nous y reviendrons aussi.

Pour rappel : une dotation de départ de 14 postes.

**Les débats se poursuivent vendredi lors du CDEN
de VENDREDI 8 février
où nous interviendrons à nouveau.**

Au final : 37 ouvertures, 32 fermetures.

Il reste encore 14 postes à l'IA pour les CTSD de juin et de septembre.

Le SNUipp-FSU refusant la politique du non systématique quels que soient les acquis a voté en abstention.



[Notre déclaration ici](#)



Salaires : il faut nous répondre !

Un mail XXL et cinq boîtes remplies des courriels envoyés au ministère pour qu'il arrête de faire la sourde oreille sur les salaires des PE. Voilà ce que le SNUipp-FSU a déposé mardi 5 février rue de Grenelle. Les revendications restent inchangées : dégel du point d'indice et coup de pouce de l'employeur comme l'a évoqué le président de la République lors de son allocution télévisée du 10 décembre.

Le 10 décembre dernier, le président de la République demandait aux entreprises de verser une prime de fin d'année à leurs salariés. Aucun mot en faveur des agents de la Fonction Publique. Le SNUipp-FSU a donc appelé les enseignants du premier degré à demander un coup de pouce aux salaires des personnels des écoles. Plus de 17 700 mails envoyés au ministre de l'Éducation nationale en 15 jours pour demander un coup de pouce aux salaires des personnels des écoles. Toujours sans réponse.

Dans le cadre de la journée de mobilisation en faveur des salaires et du pouvoir d'achat, c'est donc en format extra-large qu'un mail lui a été déposé mardi 5 février matin par une délégation du SNUipp-FSU rue de Grenelle.

Ainsi que plusieurs caisses contenant les milliers de courriers envoyés.

[Lire la suite](#)



Congé de formation professionnelle: n'oubliez pas de renvoyer l'accusé de réception !

Les accusés doivent être envoyés dans les boîtes professionnelles après clôture du serveur soit après le **mercredi** 6 février

Le candidat devra transmettre les pièces suivantes :

- l'accusé de réception dûment vérifié et signé
- une lettre de motivation
- La fiche descriptive de la formation demandée

Adresse : DSDEN 06 - Service de la formation continue Bureau 235
53, avenue Cap de croix 06181 Nice cedex 2

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

Le SNUipp-FSU s'était adressé dernièrement à l'IA au sujet de la circulaire:

Dans la circulaire relative aux demandes de congés de formation professionnelle a été inséré un passage demandant aux collègues de fournir :

"l'accusé de réception dûment vérifié et signé - une lettre de motivation - La fiche descriptive de la formation demandée"

Or dans la loi de 2007, s'il est fait clairement référence aux obligations des personnels (notamment pour fournir les certificats d'inscription et quant à l'assiduité) il n'est nulle part indiqué l'obligation de fournir une lettre de motivation.

Seul est indiqué " Cette demande doit porter mention de cette date et préciser la nature de l'action de formation, sa durée, ainsi que le nom de l'organisme qui la dispense."

Pouvez vous nous indiquer les raisons de cette modification et demande de courrier et sur quels textes cela s'appuie-t-il ?

Réponse IA:

La lettre de motivation est un élément qui permettra au service de mieux comprendre la demande de l'agent et d'avoir des précisions sur le projet de formation. Toutefois, je précise que l'absence de production d'une lettre de motivation n'a pas de conséquence sur la recevabilité de la demande.



ATTENTION: derniers jours pour les demandes de TEMPS PARTIEL (1ère demande OU renouvellement) + REPRISE à temps plein

Tout est ici

AVANT le 8 février 2019. COPIES au SNUipp-FSU



Loi Blanquer : bien loin de la confiance.

Lors de cette semaine dense de débats en commission à l'assemblée nationale, la loi Blanquer dite de « l'école de la confiance » montre surtout comment le ministre cherche à imposer des changements importants pour l'organisation de l'école française.

Une loi qui avait essentiellement pour but d'abaisser l'âge de la scolarisation obligatoire à 3 ans est devenue en quelques mois un véritable fourre-tout législatif au service de l'ambition et du projet d'un homme devenu ministre de l'Éducation nationale.

Regard sur quelques articles de cette loi :

Lire la suite

Par ailleurs le SNUipp-FSU et quatre autres organisations demandent aux députés que soit retiré l'amendement à l'article 6 de la loi "pour une école de la confiance"

qui instaure des écoles du socle sous un autre nom, regroupant écoles et collège d'un même bassin sous l'autorité de chef d'établissement.

Lire le courrier



ÉVAL CP, vous aviez dit : "Pas de pression"...

Dans de nombreux départements des pressions s'exercent auprès des équipes enseignantes afin qu'elles acceptent bon gré mal gré de faire passer les évaluations-test de mi-CP. Alors même que le ministère s'était voulu rassurant lors d'une audience sollicitée sur cette question par le SNUipp-FSU le 22 janvier dernier.

Des pressions ? Des intimidations déguisées ? Le SNUipp-FSU met de nouveau à disposition une adresse spécifique pour recueillir les témoignages, de manière anonyme ou non, sur la façon dont les PE ne font pas passer les évaluations et les pressions exercées :

evaluations-jetemoigne@snuipp.fr

« Le cœur du métier des inspecteurs est d'accompagner les enseignants au plus près du terrain et non d'exercer des pressions. »

Ces belles paroles tenues autour de la table au ministère semblent prendre une autre tournure dans les écoles.

Dans les départements, le SNUipp-FSU recueille en effet de nombreuses situations « d'intimidation » pour tenter de faire plier des enseignants et des enseignantes qui ne souhaitent pas utiliser le dispositif ministériel d'évaluations de mi-CP

Lire la suite



Action publique 2022

Lettre ouverte de la FSU au président de la république et aux élu-es de la nation.

[Lire la lettre](#)



Stage débuts de carrière le 26 mars 2019

Stage à destination des collègues PFSE, T1, T2, T3,...

Vous avez effectué vos premières rentrées. D'expérience, nous savons que vous vous posez de nombreuses questions. C'est pourquoi le SNUipp-FSU 06 organise une journée de rencontre entre collègues débutant-e-s.

Le mardi 26 mars 2019

au Relais International de la Jeunesse Clairvallon Nice CLAJ,

26 Av Scudéri, 06100 Nice de 8h30 à 16h30

L'objectif de cette rencontre est de répondre au mieux à vos interrogations et inquiétudes, mais aussi d'échanger, de débattre à partir des vécus de classe et d'école, prendre du recul et tirer les premiers bilans de votre formation. Il nous semble important de vous informer sur vos droits et votre carrière et de réfléchir ensemble à l'évolution de notre profession, de l'école en général.

A l'ordre du jour :

Visioconférence avec la participation de M. Sébastien PESCE, maître de conférence à l'université de Tours.

« Dans ma classe : traitement des situations critiques. »

Cette journée de stage s'inscrit dans le cadre de l'exercice **du droit syndical** : à ce titre, vous avez droit à 12 journées de stages par an. L'administration est informée de la tenue de cette journée et autorisera (sauf nécessité de service) tous les PFSE, T1, T2, T3, T4 qui le souhaitent à y participer.

Une seule obligation, **déposer par la voie hiérarchique auprès de l'IEN de circonscription le courrier ci-après, un mois avant le stage (avant le mardi 26 février 2019)**.

Programme complet et modèle d'autorisation d'absence ici
Fiche d'inscription à retourner au SNUipp-FSU



Candidatures en Ecoles Européennes

La note de service concernant le recrutement en Ecoles Européennes est parue dans la note de service n° 2018-148 du 17-12-2018.

Les candidatures sont possibles jusqu'au 4 mars 2019.

Pour la rentrée scolaire 2019, 6 postes d'instituteurs ou professeurs des écoles justifiant de compétences en matière d'enseignement du français langue étrangère pourront être recrutés. La liste des postes susceptibles d'être vacants n'est pas publiée car les mutations internes sont prioritaires.

Les dossiers de candidature sont à établir en 2 exemplaires pour envoyer à la DGRH du MEN (bureau B2-1) ainsi qu'à l'IEN en charge des écoles européennes.

Le groupe de travail où siège le HDF se réunit au MEN le 14 mai 2019 afin d'étudier les propositions de recrutement.

Vous trouverez les informations utiles sur notre site :
<https://www.snuipp.fr/Ecoles-Europeennes>

Copies au SNUipp-FSU de vos demandes

PAS TOUCHE! AUX ACADEMIES



**Les rectorats ne fusionneront pas.
Belle victoire de la FSU.**

Les services éducatifs de proximité maintenus !

"Nous allons maintenir tous les rectorats et tous les recteurs" (J-M. Blanquer)

"J'ai pris la décision de ne pas fusionner les rectorats", déclare le ministre de l'Éducation nationale, le 31 janvier 2019, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée. Jean-Michel Blanquer explique qu'il a pris finalement cette décision après avoir "écouté les acteurs et être allé sur le terrain".

"Chaque fois que ce sera pertinent, les services au sein des rectorats pourront avoir une échelle régionale", précise le ministre qui attend "un travail plus poussé" entre les rectorats. Il annonce aussi la création de postes de vice-chancelier.



**REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE 2ème série:
dès le 8 Mars jusqu'au 3 avril**

Dates, lieux et modalités: [ICI](#)

OUVERTES à Toutes et tous

Venez vous informer et débattre entre collègues !

Les sujets d'actualité ne manquent pas ! Carte scolaire, Educatif, Salaire, Carrière, Mouvement, Promotion, Direction, Maternelle, enseignement spécialisé, inclusion ...



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos